

Contrat de Rénovation Urbaine « Stephenson-Reine »/CRU8

Assemblée générale du 7 décembre 2023

Compte rendu

Ordre du jour :

- > Présentation de l'outil Contrat de Rénovation urbaine ainsi que les rétroactes, les missions et les étapes du CRU8 par Perspective.
- > Présentation du diagnostic, des enjeux et des priorités du CRU8 par transdomaine, par le bureau d'étude (STUDIO TUIN EN WERELD + LATITUDE Platform + KADER STUDIO + ABO).
- > Echanges avec le public.

Retour fait par des participants de l'AG sur la question de la participation des habitant.e.s et du tissu associatif, ainsi que sur la communication dans le cadre du CRU8.

- Le mode de communication en ligne (email d'information, facebook, site internet, etc...) n'est pas optimale pour un public âgé et/ou fragilisé au niveau socio-économique, étant donné le risque de la fracture numérique.
- Communication inadaptée concernant les événements organisés par Perspective et le bureau d'étude, dans le cadre du CRU8 (tonnelles dans l'espace public - juin 2023 + balades participatives - septembre 2023 + AG) : il est relevé qu'une toute boîte est nécessaire afin de toucher l'ensemble de la population (certains.e.s ont du mal à se déplacer), et qu'un dépôt de flyers dans des lieux-clés (maisons de quartier, associations diverses...) n'est pas suffisant. Il est également suggéré qu'un porte-à-porte puisse être organisé pour annoncer et présenter les événements participatifs afin d'assurer une communication optimale.
- Tenant compte de ceci, il est demandé à Perspective de réitérer la présence des tonnelles dans l'espace public (juin 2023) afin de permettre au public qui n'aurait pas été touché ou qui n'aurait pas eu l'occasion d'en être, d'y participer.
- Les flyers, bien que de bonne qualité, mentionnent le souhait d'inscription en ligne pour participer aux événements. Du fait d'un public âgé et/ou fragilisé au niveau socio-économique, la fracture numérique représente un frein à l'inscription. Il est demandé de bien vouloir proposer, sur les futurs documents, un numéro de téléphone, pour faciliter les inscriptions.

En réponse à ces remarques, Perspective rappelle que la communication est envisagée de sorte à ce que l'ensemble de la population soit largement touchée, et qu'en terme de participation, Perspective et le bureau d'étude remplissent largement leurs missions d'information avec les différentes parties prenantes, en ce compris les associations et les habitants. Néanmoins, Perspective prend en compte les observations formulées à cet égard en vue d'améliorer, dans la mesure de ses capacités.

Perspective rappelle également que pour chacun des événements, sont réalisés :

- une distribution de flyers et affiches dans des lieux-relais et/ou une toute boîte ;
- l'annonce et la description des événements sur les sites internet des administrations (régionale et communales) + réseaux sociaux ;
- la publication d'informations dans les journaux communaux ;
- des courriels ciblés aux comités d'habitants, associations, écoles, clubs sportifs, administrations, ... présents dans le quartier.

Présentation du CRU8 par le bureau d'étude

7 domaines sont identifiés :

1. le Domaine royal ;
2. la ZEMU (Zone d'entreprises en milieu urbain du Plan régional d'affectation du sol) Quai des Usines ;
3. le quartier situé au sud de la gare de Schaerbeek ;
4. le quartier Colignon ;
5. le quartier Masui ;
6. le quartier Vieux Laeken (ou Marie-Christine)
7. le quartier Mellery

6 transdomaines (en connexion) :

1. Usine : entre le Domaine royal et la Zemu Quai des usines ;
2. Van Praet : entre la Zemu Quai des usines et le quartier de la Gare de Schaerbeek ;
3. Navez : entre le quartier de la Gare de Schaerbeek et le quartier Colignon ;
4. Pavillon : entre le quartier Colignon et le quartier Masui ;
5. De Trooz : entre le quartier Masui et le quartier Vieux Laeken ;
6. Reine : entre le quartier Vieux Laeken et le quartier Mellery.

Information et échanges interactifs avec les participants

A la demande des participants provenant uniquement des quartiers de Laeken, les transdomaines Reine et Usine ont prioritairement été présentés sur un mode participatif et interactif.

De ces échanges, sont produites deux cartes (en annexe) qui reprennent la synthèse des remarques et propositions du public présent.

Remarques, questions et propositions sur le transdomaine Reine :

- Que représente le périmètre du transdomaine Reine ? que comprend-il ? quels sont les limites géographiques ?
- S'agissant des flux des piétons : qu'il faut entendre par de « nombreux piétons » ? cela correspond-il à la moyenne régionale ? Il est confirmé que le nombre de piétons s'inscrit dans la moyenne régionale. Il en va de même pour la fréquence de la voiture dans le quartier.
- La zone du Parvis Notre-Dame est-elle comprise dans le cadre de l'étude ?
- Il est à prendre en compte que le Dondenbergh (Domaine royal) va être détruit.
- Le quartier Mellery est fractionné et de ce fait, cloisonné/isolé : statistiquement, on peut y voir deux quartiers.
- Lorsque l'on évoque la fréquentation de nombreux piétons et la présence trop importante des voitures, on peut craindre que des mesures soient prises contre les automobilistes.
- La population globalement âgée, ainsi que les travailleurs dont certains ont des métiers ou des horaires peu couverts par les transports en commun, ont besoin d'une voiture pour se déplacer : demande de davantage de places de parking voiture.
- « Trois recours au Conseil d'Etat ont été introduits – et sont en cours- contre la piste cyclo-piétonne située à l'arrière des habitations Rue Stéphanie, contre la serre urbaine du parc Annie Cordy et contre l'abattage de la fresque Annie Cordy. Des articles de presse relatifs à ces recours sont transmis lors de l'AG aux présentateurs ».
- Question : est-ce qu'un côté de l'avenue de la Reine sera transformé en piétonnier ? ce serait un problème pour l'accessibilité.
- Il existe également une rupture causée par le chemin de fer.
- On constate un flux anormal de navetteurs qui viennent en voiture à Bruxelles. Tenant compte de cela, il serait injuste de pénaliser les habitants du quartier et de les empêcher de rouler en voitures.
- Les automobilistes traversant les quartiers sont principalement des personnes provenant de Flandre.
- Proposition de faire une passerelle entre les deux côtés de l'avenue de la Reine (avec vélo et piétons séparés) à la hauteur env. de la Rue Tacquet/Avenue de la Reine 347-355 ».

- La prolongation du tunnel n'est pas imaginable car il n'est pas possible d'excaver devant l'église.
- Il n'y a pas assez de transports publics proches pour assurer la mobilité de la population.
- La nature du revêtement le long du parvis n'est pas qualitative, ni sécuritaire : pavés inconfortables.
- Aux alentours de Notre-Dame, les escaliers du tunnel piétonnier sont mal entretenus.
- L'idée d'avoir une baraque à frite sur le parvis serait satisfaisante. De plus, de nombreux touristes fréquentent les lieux : il s'agit de la trajectoire qui relie le canal à la tour japonaise.
- Il est nécessaire de trouver une solution pour le bâtiment de la fresque d'Annie Cordy.
- Les commerces autour du Parvis ont besoin de davantage de places de parking.
- Le théâtre du Cœur des bois vise des publics d'enfants et n'est pas du tout accessible. Il faut valoriser ce patrimoine immatériel.
- Il y a trop peu d'espaces verts. Il existe le parc Annie Cordy et deux Pocket Parks. Ces parcs doivent être beaucoup plus activés. À préciser que celui à côté du Parc Annie Cordy situé rue Champ de l'Église a été fermé par la Ville de Bruxelles pour cause d'incivilité. Le second Pocket parc est celui de la halte (vers le quartier Palais Outre-Ponts).
- Le projet de faire des places pour PMR a été refusé.
- Le parvis est pour l'instant composé de « îles ». C'est compliqué, insécuritaire et peu agréable pour les piétons. Il est nécessaire de rationaliser la circulation.
- Demande d'un (court) sens unique de l'avenue de la Reine hauteur Parvis Notre-Dame / Avenue de la Reine 355.
- Le feu de signalisation en mode vert n'est pas assez long pour les seniors pour traverser l'avenue de la Reine coin Parvis Notre-Dame en toute sécurité.
- des photos ont été présentées par les habitants (présents à l'AG) pour montrer le manque de places sur le Parvis Notre-Dame (vu vu l'Église/commerces/riverains et seniors).

Remarques et propositions le transdomaine Usine :

- Sur la piste cycliste bidirectionnelle située entre l'avenue de Vilvorde et le canal, les vélos électriques se déplacent à du 50 km/h : beaucoup trop rapide.
- L'espace cyclable est très encombré : agencement des luminaires, pelouse, etc
- Il serait intéressant d'empiéter sur le canal pour faire une piste cyclable.
- La piste cyclable située le long du mur du Domaine royal coté n'est pas utilisée.
- Existe-t-il des études de mobilité ?
- Force est de constater qu'il est plus agréable de rouler en vélo au niveau de l'eau.
- Nombreuses personnes font du jogging à cet endroit.

Remarques générales :

- Les notions de 'ville inclusive et des quartiers inclusifs' devraient également inclure les personnes en voiture et pour qui la voiture est une réalité et un besoin (seniors, travailleurs etc).

Merci pour votre présence à cette Assemblée générale !